



1000 Plans de licenciements en 2021 : plus de 100 000 emplois directs en jeu

Mémo N°73

Dans une publication récente¹, la DARES donne quelques précisions sur les plans de licenciements qui ont été initiés. On en sait désormais plus sur les branches et les territoires particulièrement concernés. De manière peu surprenante, le gouvernement communique peu à ce sujet, préférant la rengaine des « emplois non pourvus ».

Contexte global des PSE

On dénombre désormais 1050 PSE initiés, ce qui correspond à 106 000 emplois directs. A cela il faut ajouter le nombre de procédures hors PSE, qui concernent essentiellement des procédures de moins de dix salariés ; la DARES en dénombre près de 7400.

Figure 9a : Dispositifs de suivi des restructurations

	Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)		Procédures de licenciements collectifs pour motif économique, hors PSE		Total
	Nombre de procédures initiées	Nombre de ruptures de contrats de travail envisagées*	Nombre de procédures de licenciement de moins de 10 salariés	Nombre de procédures de licenciement de 10 salariés ou plus	
Semaine du 01/03	14	1 909	125	11	136
Semaine du 08/03	8	421	95	11	106
Semaine du 15/03	13	634	109	11	120
Cumul du 1^{er} mars 2020 au 21 mars 2021	928	105 416	6 694	681	7 375

* Ce nombre de ruptures de contrats envisagées est celui indiqué par l'entreprise au début de la procédure de PSE. Il peut donc s'écarter du nombre « effectif » de ruptures de contrats mis en œuvre et est susceptible d'être révisé en fonction de l'actualisation des ruptures envisagées par l'entreprise.

Source : Dares – SI RupCo (données de décembre 2019-mars 2020 et de mars 2020-mars 2021) ; SI PSE-RCC (données de mars 2019- novembre 2019).

Source : DARES

En 2008-2009, deux fois plus de PSE avaient été initiés (ce qui ne minimise en rien ce qui est en train de se jouer sur le front de l'emploi). Si nous manquons encore de recul pour analyser ces chiffres (la crise sanitaire étant loin d'être terminée), on peut noter :

¹ <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/crise-sanitaire-quelles-sont-les-branches-et-les-territoires-les-plus-concernes-par-les-pse>

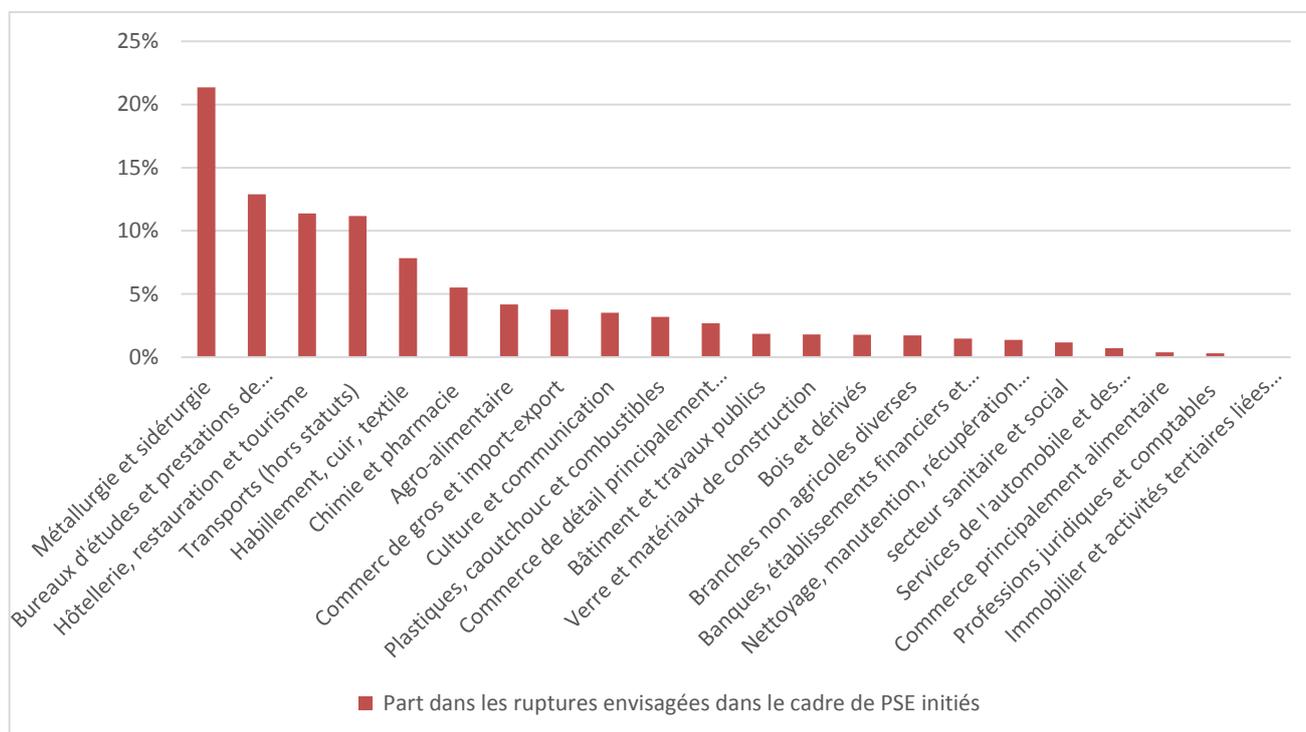
- Que la crise actuelle est de nature différente de la crise de 2008-2009 ;
- Que les « ordonnances Macron » ont étendu les possibilités données aux employeurs (notamment via les RCC), ce qui a pu avoir un impact sur le nombre de PSE ;
- Que le soutien aux entreprises, bien que sans contreparties, a été massif, ce qui a pu avoir un effet pour éviter des destructions d'emploi plus amples (on pense principalement à l'APLD et au fonds de solidarité) ;
- Le contraire eut été étonnant puisqu'on a socialisé les pertes et que les marges des entreprises n'ont pas été affectées alors même qu'elles continuent à licencier !

Des PSE très concentrés sur quelques branches et quelques territoires

On sait désormais que les PSE sont concentrés sur 4 branches :

- Métallurgie ;
- Bureaux d'études ;
- Hôtellerie / restauration / tourisme ;
- Transports.

Ces 4 branches regroupent la moitié des PSE initiés.



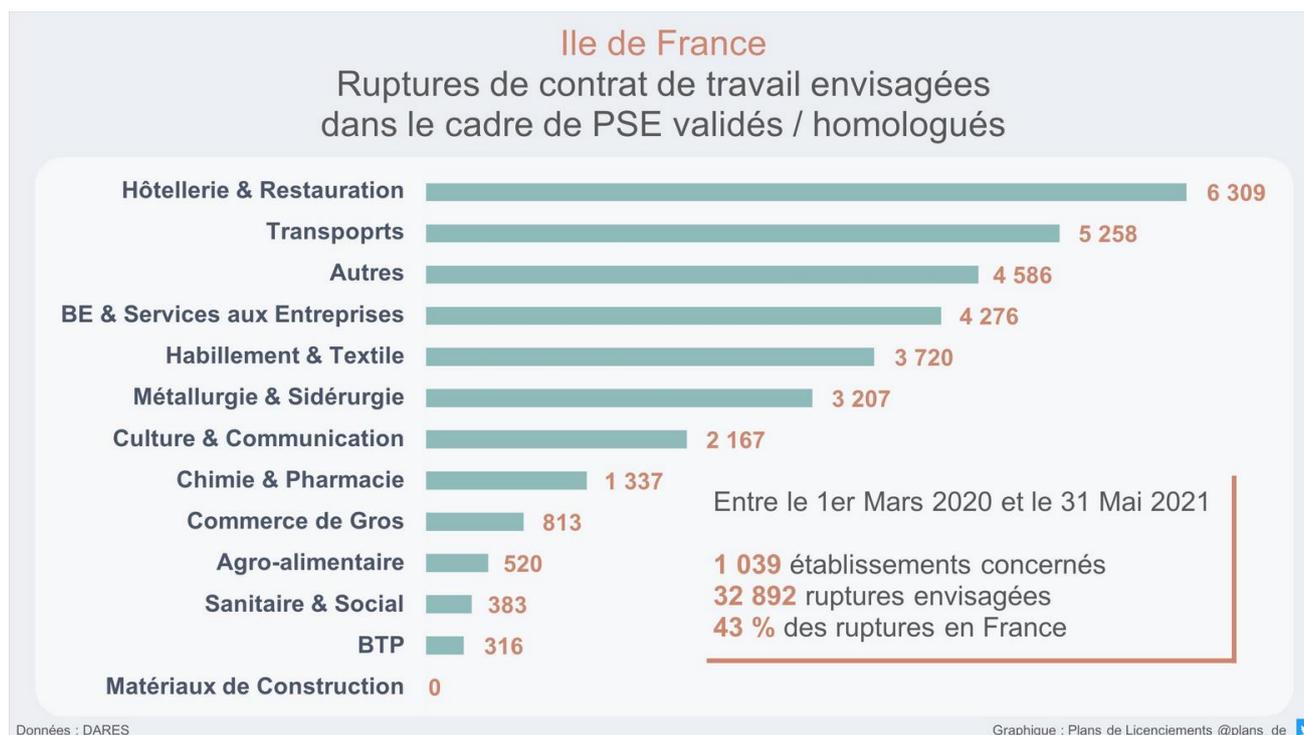
Source : DARES

Du point de vue territorial, 43% des licenciements envisagés le sont en Île-de-France.

Les graphiques ci-dessous en annexe permettent de voir par région les territoires les plus touchés.

Il ne fait pas grand doute que l'emploi reste l'enjeu majeur de la période. Les annonces de « plans de relance » qui sont en fait d'énormes aides aux entreprises sans contreparties n'auront pour effet que d'augmenter les marges. Le plan de rupture que nous appelons de nos vœux, c'est d'abord un plan pour l'emploi, l'urgence de la période.

ANNEXE les plans de licenciement par région : (Source des graphiques et avec son aimable autorisation : Compte Twitter « Plans de Licenciements » (@plans_de), qui tient une veille sur les PSE à partir des données de la DARES)



Occitanie

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

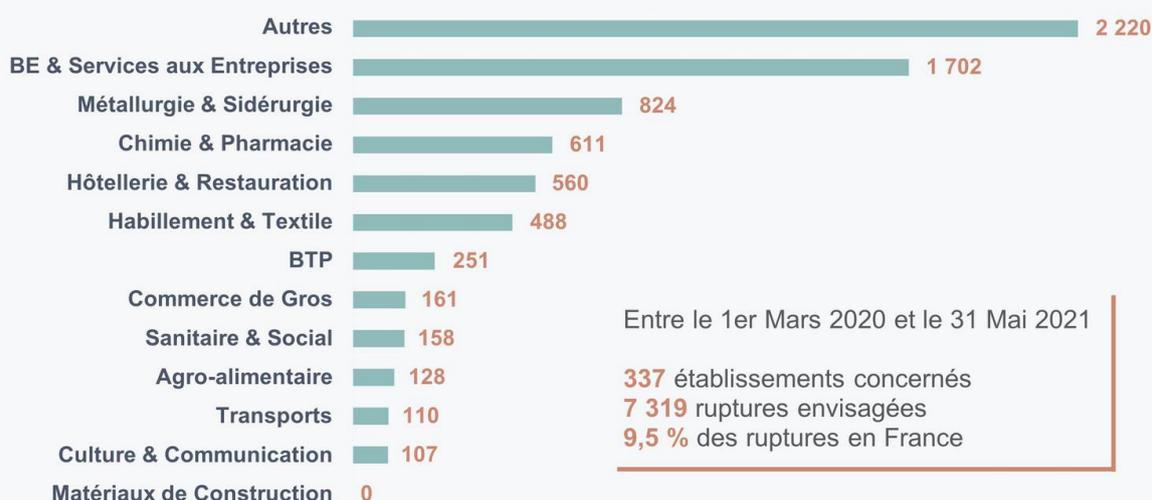


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Hauts de France

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

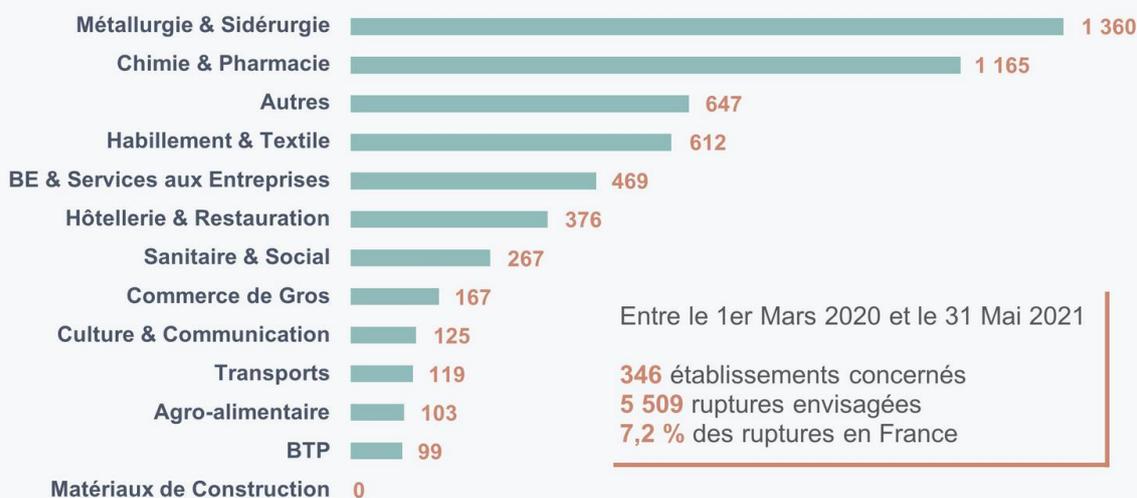


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Auvergne Rhône Alpes

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

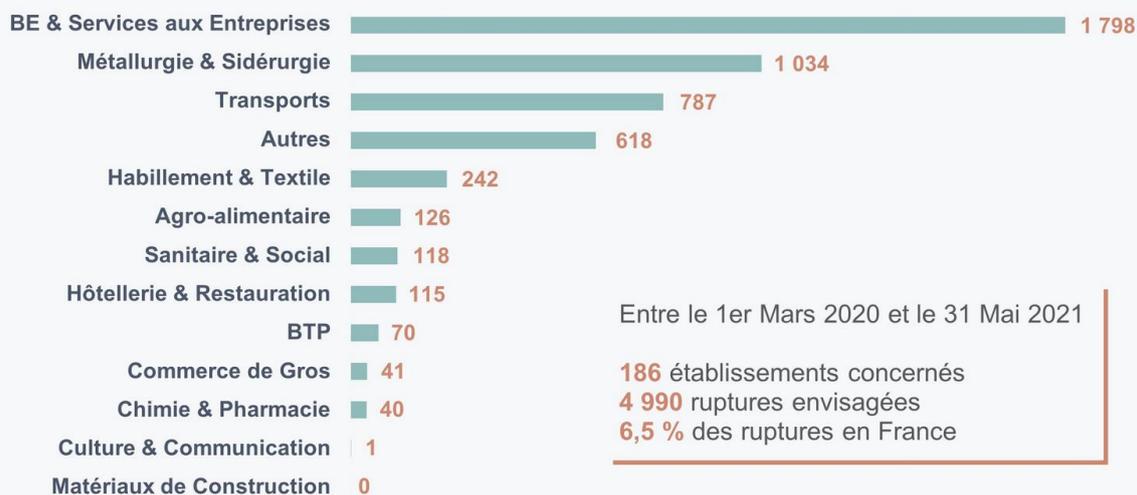


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Pays de la Loire

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

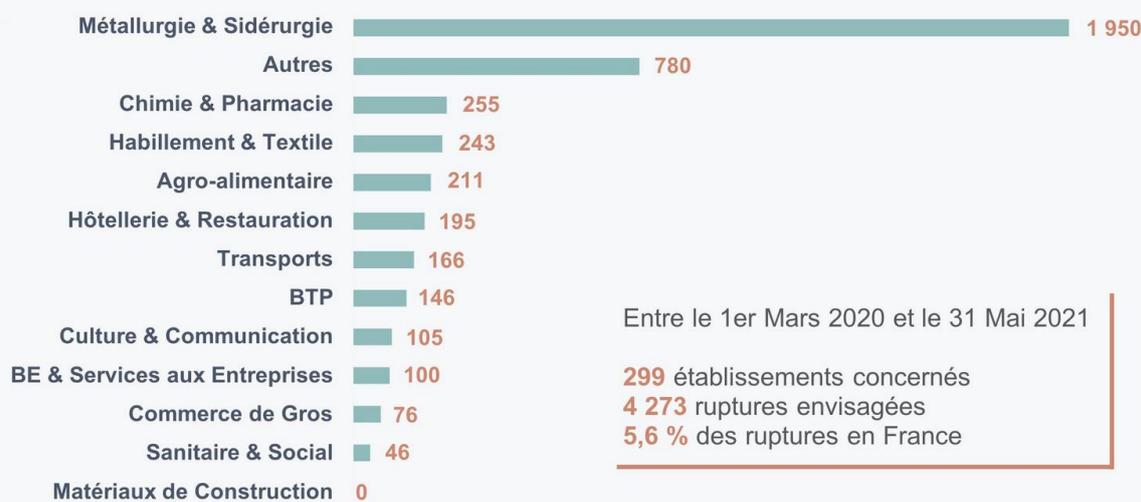


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Nouvelle Aquitaine

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

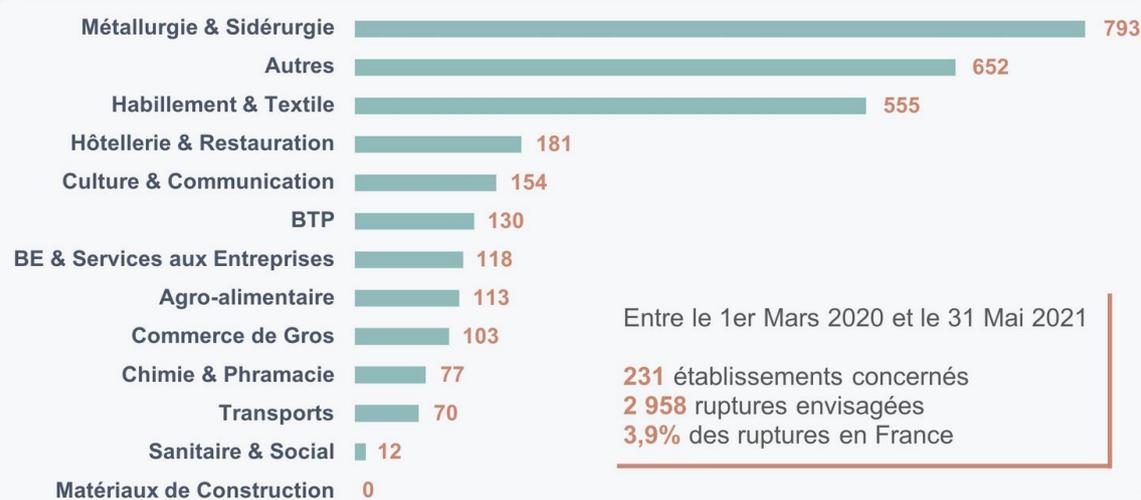


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Grand Est

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

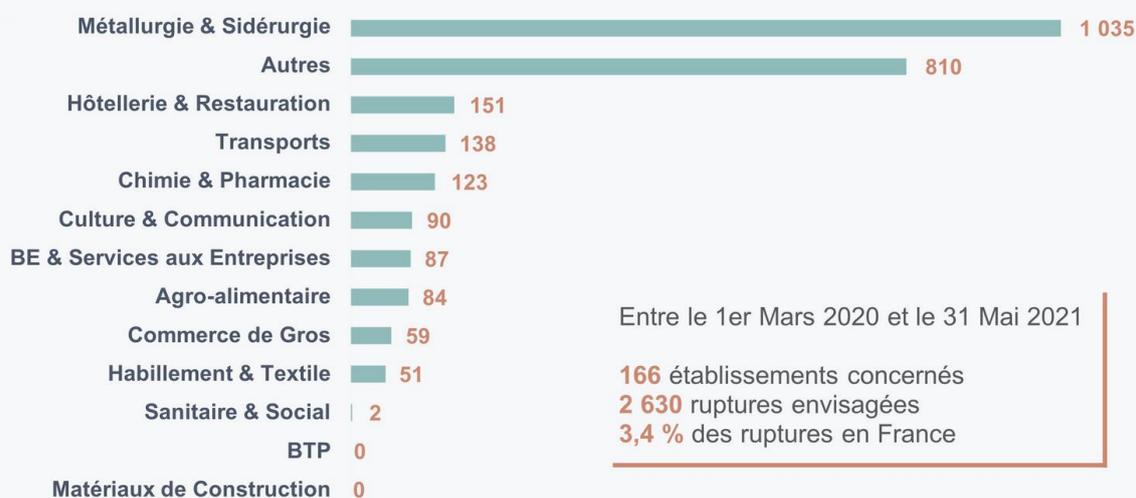


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Normandie

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

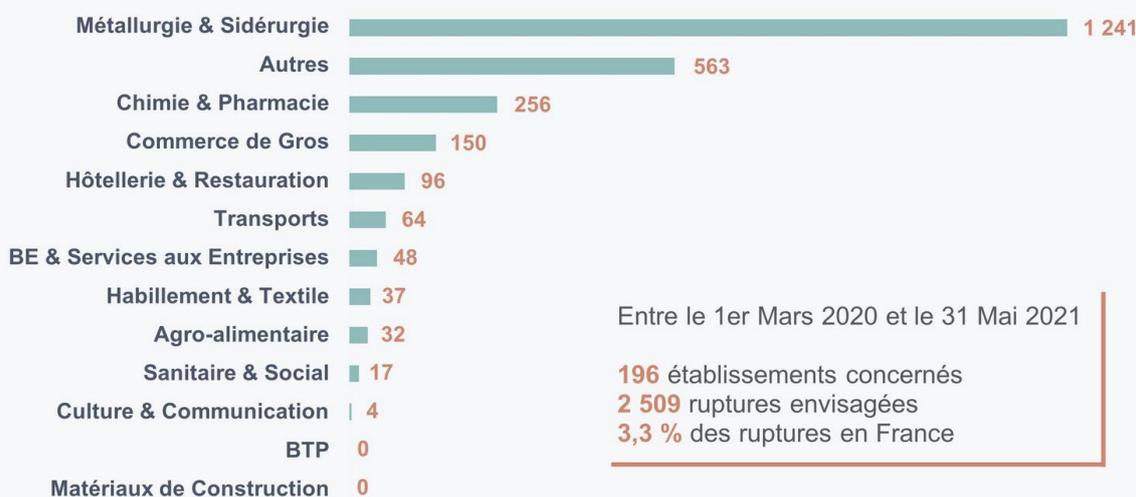


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Centre Val de Loire

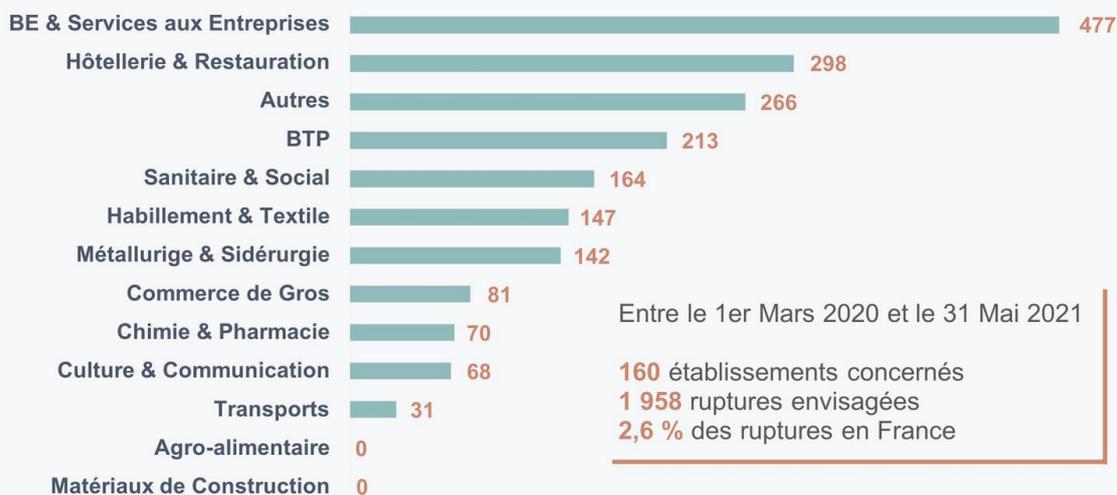
Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués



Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

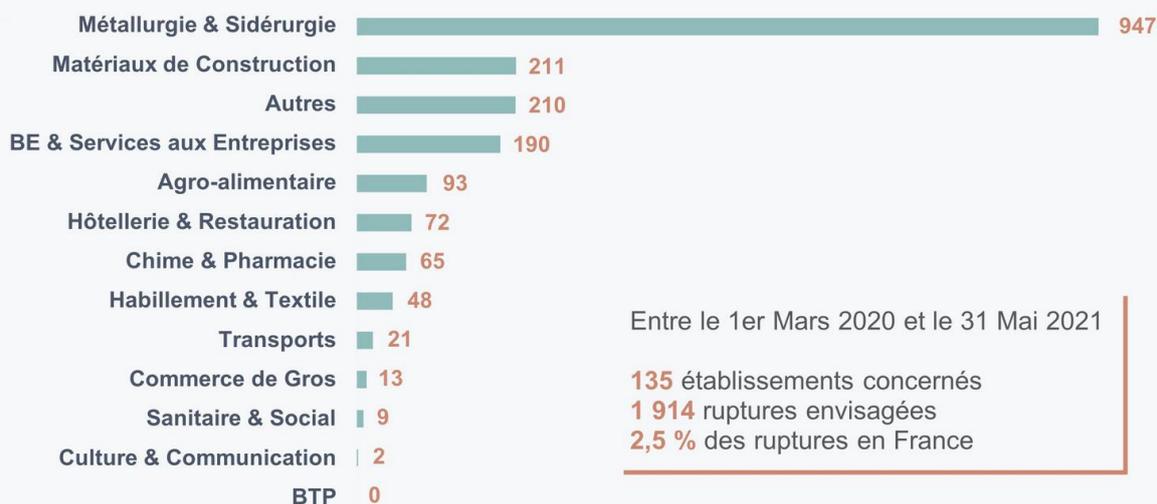
Provence Alpes Côte d'Azur Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués



Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Bourgogne Franche Comté Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués

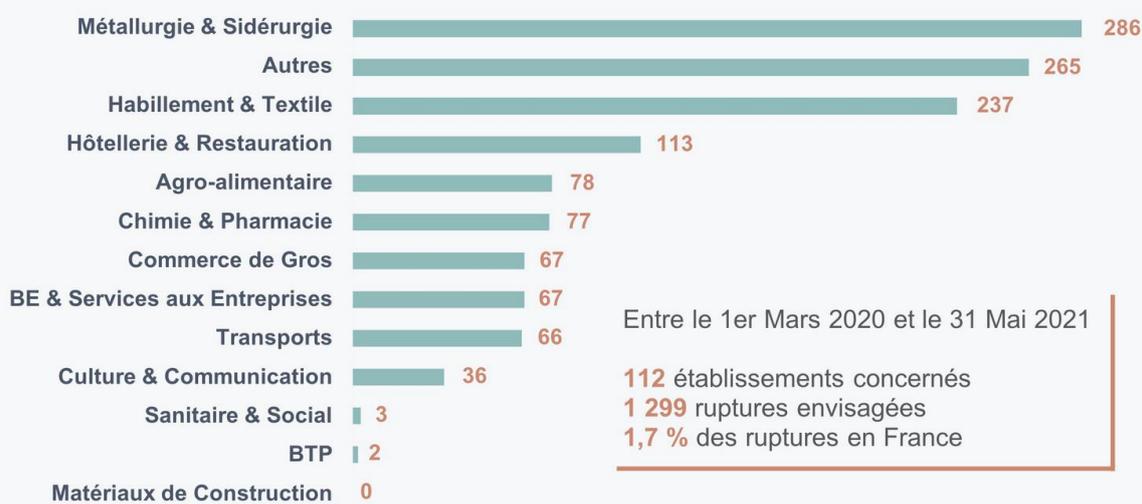


Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Bretagne

Ruptures de contrat de travail envisagées dans le cadre de PSE validés / homologués



Données : DARES

Graphique : Plans de Licenciements @plans_de

Montreuil, le 20 juillet 2021